



SECTION



NORD

CTL EMPLOI DU 11 JANVIER 2018

Monsieur Le Président,

Ce comité technique local est reconvoqué, dans une urgence qui nous surprend, afin de nous présenter vos choix en matière de suppressions d'emplois et donc de démantèlement de notre réseau.

Urgence en effet puisque le nouveau guide de fonctionnement des comités techniques diffusé le 5 décembre dernier rappelle page 10 qu'en cas de reconvoque du CTL

« il convient de respecter un délai minimum de 48 heures entre ces deux réunions ».

Le même guide précise par ailleurs page 11 que "dans la mesure du possible, il convient également de respecter ce même délai entre l'envoi de la seconde convocation et la réunion du CTL".

Au cas d'espèce, s'il y a bien formellement 48 heures entre les deux réunions la seconde condition est, dirons-nous, « à peine » remplie en tout cas, en commençant à 9h30, la convocation ayant été adressée le 9 janvier à 11 h 30 aux élus. Élus qui ont également des obligations professionnelles.

Connaissant votre attachement à la qualité du dialogue social, nous nous permettons par ailleurs de vous faire part d'une autre source d'étonnement : bien qu'un calendrier des CAP ait été adressé aux élus, ceux-ci sont systématiquement convoqués la veille de la date initialement prévue. Comment est-il possible que vous ne soyez pas en mesure de respecter un calendrier que vous avez établi vous-même ?

Concernant l'ordre du jour de ce CTL,

Une fois encore, au nom de l'exemplarité, la DGFIP supportera en 2018, près de la moitié des suppressions d'emplois alors qu'elle représente désormais 4 % des effectifs de la Fonction Publique d'État.

La DGFIP accentue sa spirale infernale de fermetures de postes et de services au mépris des besoins réels des usagers. Ainsi, au 1^{er} janvier 2018, 174 trésoreries ont fermé définitivement leur porte.

La contribution nette de la DRFiP du Nord aux suppressions d'emplois a été fixée à 42 emplois pour 2018. En réalité, compte tenu du transfert de missions et de la création du centre de service RH, ce sont 57 emplois que nous perdons. La totalité est, une fois de plus, supportée par les catégories B et C.

Rappelons par ailleurs le triste record détenu par la DRFiP Nord : l'an dernier, nous étions seconds derrière Paris au palmarès des suppressions d'emplois. Cette année, en tenant compte des redéploiements et transferts, notamment du CRSH, nous sommes encore seconds..

Cette saignée intolérable infligée à nos services s'ajoute à celles des années précédentes, 74 en 2017, 51 en 2016. Le quart de nos effectifs en 10 ans.

Comment comptez-vous assumer devant les usagers la mise à sac du service public induite par cette mécanique destructrice ?

Les conditions de travail de nos agents se trouvent davantage dégradées par chacun des emplois que vous supprimez, pendant que des missions sont abandonnées en catimini voire privatisées comme dans le cadre du Prélèvement à la Source.

Plusieurs services de proximité et de direction sont désormais exsangues.

Les budgets de fonctionnement diminuent d'année en année et notre Direction n'a plus les moyens d'exercer ses missions, alors que nos concitoyens, notamment les plus démunis, sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne aussi performants soient-ils.

